



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5312>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-5312**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Métropole Européenne de Lille - Direction Commande publique - CSP  
Technique Services Urbains - 2 boulevard des Cités Unies CS 70043

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20009320100081

**Ville :** Lille

**Code postal :** 59040

**Grouperement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 59

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics596280.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 24EA39

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** CSP Technique Services Urbains

**Adresse mail du contact :** marches.services.urbaains@lillemetropole.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 320212757

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature ou DC1 complété permettant d'identifier le candidat ; - Déclaration sur l'honneur visée à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique ou règle d'effet équivalent pour les candidats établis à l'étranger ; - L'annexe du RC relative à l'information sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, selon les modalités qui y sont prévues
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** > Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années avec niveau minimum de capacité exigé (Parmi cette liste, il est demandé 2 chantiers de travaux de pose de collecteurs et branchements associés de diamètre ø500 mm ou de section équivalente en milieu urbain d'un montant supérieur à 800

000 euro(s) HT chacun sur les 5 dernières) ; > Aptitude à exercer les activités professionnelles : Habilitation SS3 délivrée par un formateur et un organisme de formation certifié par des organismes accrédités à cet effet. Ces attestations de compétences sont à fournir au minimum :  
-pour 2 compagnons ; -Pour un encadrant technique

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 20/02/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Le détail des critères d'attribution ainsi que les pondérations sont détaillés à l'article 2.2.c du règlement de consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de reconstruction de collecteurs d'assainissement et mise en séparatif dans le Quartier Saint Roch à Armentières

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45232410

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les travaux consistent en la reconstruction des collecteurs unitaires du quartier Saint Roch à Armentières avec les passages en séparatif. Le marché est décomposé selon les 2 phases d'exécution de travaux suivantes : -Phase 1 : Travaux de la rue Doudermy (de l'exutoire à la rue de l'Avenir), la rue de l'Avenir (de la rue Doudermy à la rue de la cité), la rue de la Cité, la rue Lafayette -Phase 2 :Travaux de la rue Doudermy (sauf exutoire) rue de l'Avenir (de la rue de la cité à la rue du bas chemin), rue de l'épargne, rue du travail, rue Parmentier et rue de la gaité Exigence technique d'exécution des travaux, objet du marché : La phase 2 démarrera après la réalisation de la phase 1. Les phases ne sont donc pas concomitantes et s'exécuteront de manière successive. Date prévisionnelle du démarrage de la période de préparation : Juillet 2025. Date prévisionnelle de commencement des travaux : Octobre 2025. Il s'agit d'un marché de travaux dont les spécifications techniques sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du présent marché.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Armentières

**Durée du marché (en mois) :** 35

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le délai global d'exécution du marché est de 34,5 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation. Elle comprend : -Une période de préparation d'une durée de 2,5 mois à compter de la date fixée à l'ordre de service en prescrivant le démarrage ; -Un délai d'exécution des travaux de 32 mois maximum à compter de la date fixée à l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux (et hors période de préparation). La durée du marché est déterminable. Elle commence à partir de la date de notification du marché et s'arrête à la date de réception sans réserve des travaux. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles. Les variantes sont interdites. Le contenu du dossier de réponse (pièces candidature et pièces offre) est fixé à l'article 2.2.d du RC. Les tâches essentielles suivantes ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-traitance : la pose de la canalisation (postes de prix : 301.02.01 à 301.03.07). Le marché est conclu à prix unitaires. Les prix sont révisibles mensuellement selon les conditions de l'article 5.2 du CCAP. Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la MEL a décidé d'inclure dans le cahier des charges de ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique (voir article 5 de l'acte d'engagement).

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025